LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1285 Du 15 Octobre 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137
ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa
Prix : 5 DH Directrice de Publication / Rédactrice en Chef : LAILA DAHRAOUI

LE MAROC MISE SUR DES FINANCEMENTS INNOVANTS POUR ACCELERER LES PROJETS FERROVIAIRES EN AFRIQUE.

Le deuxième forum international sur les " Solutions d'investissement et de financement pour l'avenir des chemins de fer en Afrique " s'est ouvert mercredi, à Rabat. Cet événement de deux jours (14 et 15 octobre) se tient sous le patronage du roi Mohammed VI.

Cette réunion rassemble, lors de discussions bilatérales et de séances de travail, des représentants d'institutions financières, de banques de développement, d'investisseurs et de responsables ferroviaires, dans le but de formuler des solutions pratiques qui accélèrent le développement des réseaux ferroviaires sur le continent et transforment les ambitions continentales en projets finançables et réalisables.

Du diagnostic au travail sur le terrain

Lors de la séance d'ouverture, Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'Office national des chemins de fer, a déclaré que le forum constituait " un prolongement de la Déclaration de Dakar 2023 ", appelant à " une transition urgente de la phase de diagnostic au travail de terrain, et à la mise en place de partenariats durables pour servir l'avenir du secteur sur le continent ". Al-Khali'i a expliqué que l'infrastructure des transports subit des " transformations profondes et sans précédent qui nécessitent une réévaluation des modèles de mobilité afin de répondre aux exigences de durabilité ". Le directeur général de l'Office national des chemins de fer a ajouté que cette vision " est conforme à l'Agenda 2063 de l'Union africaine ", notant que " la croissance démographique rapide, l'augmentation de la population jeune et l'urbanisation intensive sont des facteurs qui nécessitent la modernisation des systèmes de transport ". Le même responsable a mis en garde les participants contre le coût du manque d'infrastructures, affirmant qu'il ampute d'environ 2 % la croissance économique annuelle du continent et réduit sa productivité jusqu'à 40 %. Concernant l'expérience marocaine, Al-Khali'i a considéré le lancement d'" Al-Buraq ", le premier train à grande vitesse d'Afrique, comme un " bond qualitatif ", soulignant que " le réseau marocain transporte aujourd'hui plus de 55 millions de passagers par an ". Il a également dévoilé un programme d'investissement dont le coût dépassera les 10 milliards d'euros d'ici 2030, qui comprend le prolongement de la ligne à grande vitesse vers Marrakech pour former un réseau rapide de 630 kilomètres, l'acquisition de 660 nouvelles voitures et trains, et le développement de réseaux urbains rapides dans les principaux centres urbains. Al-Khali' a conclu que le financement public traditionnel ne suffit plus à couvrir les coûts élevés, et a appelé à la mise en place de mécanismes de financement innovants et durables, compatibles avec les ressources financières et la réalité économique de chaque pays africain.



" Un choix crucial " pour le développement territorial

Pour sa part, le ministre des Transports et de la Logistique, dans un discours prononcé en son nom par Zain Al-Abidin Abritel, secrétaire général du ministère, a souligné l'importance stratégique du secteur dans le développement national et continental, insistant sur le fait que le Maroc a fait du chemin de fer une " option cruciale " pour rapprocher les territoires et soutenir la compétitivité. Le ministre des Transports sortant a annoncé la poursuite de cette stratégie grâce à un programme d'investissement de 134 milliards de dirhams d'ici à 2030. Ce programme prévoit notamment le prolongement de la ligne ferroviaire à grande vitesse, la connexion du port de Nador Ouest-Méditerranée, le développement des trains régionaux et l'acquisition de 168 nouvelles rames. Ce plan s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la Coupe du monde de football de 2030. Dans le même contexte, ce même responsable gouvernemental a appelé à la mise en place d'un cadre contractuel solide entre l'État et l'Office national des chemins de fer, définissant les obligations, les mécanismes de financement et la gestion des risques, afin de renforcer la confiance des financiers et des partenaires financiers. À l'échelle continentale, il a plaidé pour une coordination étroite entre les gouvernements, les institutions financières et les investisseurs, et pour l'orientation des ressources vers les projets ayant le plus fort impact sur le développement. Il a proposé de relier les ports et les plateformes logistiques aux réseaux ferroviaires et de moderniser les centres de transport de marchandises afin de faciliter le transit et de promouvoir l'intégration économique.Il a également exhorté les banques de développement à créer des options de financement flexibles adaptées aux investissements ferroviaires à long terme, et a appelé le secteur privé à assumer ses responsabilités par le biais d'engagements garantissant la qualité du service et le maintien de l'équilibre financier des projets.Il a souligné que se concentrer uniquement sur le coût initial de la construction ne suffit pas, car la continuité des services nécessite des ressources suffisantes et durables pour l'exploitation et la maintenance.Il a souligné les opportunités offertes par le financement vert grâce aux avantages environnementaux des trains, de l'électrification des lignes à l'efficacité énergétique, annonçant la volonté du Maroc de partager son expérience en matière d'ingénierie, de maintenance et d'exploitation avec les pays africains, et insistant sur l'importance de développer un tissu industriel ferroviaire local qui crée des emplois et qualifie les talents nationaux.

Les marchés du carbone sont au cœur du débat.

Pour sa part, François Davin, directeur général de l'Union internationale des chemins de fer, a abordé ce qu'il a décrit comme le " dilemme environnemental et financier ", considérant l'Afrique comme une priorité absolue pour le secteur et pour la coopération internationale, et soulignant que le train est le moyen le plus efficace et le plus durable de lutter contre le changement climatique. Davin a critiqué " l'absence d'une évaluation équitable de ces avantages environnementaux dans les mécanismes de financement actuels ", expliquant que les marchés du carbone représentent en théorie une solution idéale pour fournir des fonds publics sans intérêt afin de soutenir des projets nécessitant des calculs de rentabilité sur trente ans. Cette affirmation repose sur une étude de l'Union indiquant que le secteur est capable d'éviter l'émission de 1,8 gigatonne de carbone dans les pays en développement d'ici 2050, ce qui pourrait générer des recettes comprises entre 27 et 72 milliards de dollars. Cependant, il a souligné l'existence d'un écart dans la tarification du carbone : le prix de la tonne est d'environ 100 euros dans les études, alors qu'il est vendu sur le marché à moins de 20 euros. Le porte-parole a annoncé le lancement de la " Moor Alliance " en partenariat avec des acteurs internationaux, qui vise à moderniser et à reconnaître formellement les méthodologies de crédit carbone au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris, appelant les décideurs et les acteurs financiers à intensifier leurs efforts pour transformer ces avantages en véritables opportunités de financement.

Transformer les priorités politiques en projets financés

Pour sa part, Asma Bourdaya, coordinatrice régionale de l'Agence de développement de l'Union africaine, a mis l'accent sur les dimensions développementales et sociétales des projets ferroviaires, considérant le train fiable comme un outil de création d'emplois et d'ouverture de nouveaux marchés pour les agriculteurs, ainsi que comme un lien pour le commerce mondial des pays enclavés. Bourdaya a salué l'Initiative atlantique du Maroc, la qualifiant d'élément crucial du contexte géopolitique et économique de la région. Elle a également souligné les progrès du Royaume dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et le fait qu'il possède la seule ligne de train à grande vitesse du continent. Le coordinateur régional de l'Agence de développement de l'Union africaine a également noté le succès du Maroc dans l'émission d'obligations vertes en 2022, qui a attiré des investisseurs locaux et internationaux pour financer des actifs à long terme, exprimant la volonté de l'agence de transférer cette expérience par le biais de mécanismes de coopération Sud-Sud. Le même intervenant a identifié le principal défi comme étant la transformation des priorités politiques en projets bancables, appelant à " l'audace en matière d'investissement " et à la coordination des normes techniques transfrontalières, et s'interrogeant sur qui supporterait les coûts de maintenance, les risques liés à la construction et la demande. Le représentant de l'Agence de développement de l'Union africaine a passé en revue les programmes de l'agence destinés à soutenir les pays, notamment le programme de développement des infrastructures et la plateforme de garantie conjointe soutenue par les principales banques africaines et internationales. Asma Bourdaya a conclu en soulignant la nécessité pour le deuxième forum international sur " Les solutions d'investissement et de financement pour l'avenir des chemins de fer en Afrique " de produire des projets concrets soutenus par un financement et des partenariats clairs, décrivant le développement du secteur comme une " symphonie harmonieuse " qui nécessite les efforts combinés des gouvernements, des banques, des ingénieurs et des communautés. ■





HANY COMMUNICATION

***Agence Conseil en Communication et Publicité**
*** Etude et conseil * Stratégie de Communication.**
*** Campagnes Médias * Conception et Réalisation**

Tél.: 0522.83.83.96 / 0522.25.92.11
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

DEUX NOUVELLES ENTREPRISES POUR SOUTENIR LES EXPORTATIONS D'OCP

Le gouvernement a donné son feu vert au groupe OCP pour créer deux nouvelles filiales, détenues à 100% par lui, dans le but de renforcer les activités de transport, de manutention et de stockage entre la région de Mzinda et la ville de Safi, dans le cadre d'un projet industriel et logistique intégré visant à améliorer le flux de produits phosphatés entre les sites de production, de transformation et d'exportation.

Le décret n° 2.25.1094 du Premier ministre a révélé l'autorisation donnée au groupe de créer deux sociétés nommées " Mzinda Logistic I " et " Mzinda Logistic II ", la première s'occupera des services de transport et de manutention entre Mzinda et Safi, tandis que la seconde se spécialisera dans les activités de stockage au niveau des unités industrielles et portuaires de la ville. Le décret stipule que la création des deux sociétés s'inscrit dans le cadre du programme stratégique intégré " Mzinda-Mesqala ", par lequel le groupe OCP mise sur la transformation du lien entre les deux régions en un corridor industriel intégré, combinant activités de production et services logistiques, améliorant ainsi la connexion entre les installations industrielles et les plateformes d'exportation. Le document officiel explique que la nouvelle opération vise à sécuriser les flux de produits entre les sites de production, les usines de transformation industrielle et les installations portuaires de Safi, grâce à la création de structures spécialisées qui gèrent les opérations de transport, de manutention et de stockage, ce qui contribue à améliorer l'efficacité opérationnelle et à réduire les contraintes liées à la gestion de la chaîne logistique. " Mzinda Logistic I " devrait organiser les services de transport et de manutention sur l'axe reliant la région de Mzinda et Safi ; tandis que " Mzinda Logistic II " sera responsable de la gestion des activités de stockage dans les installations industrielles et portuaires, dans le cadre d'une répartition des responsabilités visant à renforcer l'intégration entre les différentes étapes de la production, de la transformation et de l'exportation. La réorganisation de ces activités s'inscrit dans la volonté



du groupe de structurer ses actifs logistiques en entités juridiques indépendantes, dotées de leur propre gouvernance, ce qui permet une meilleure transparence de la gestion et une efficacité opérationnelle accrue, tout en fournissant un cadre institutionnel adapté au développement de services liés à de nouveaux projets industriels. Sur le plan environnemental, le décret prévoyait l'adoption d'infrastructures modernes et de technologies à faibles émissions de carbone pour le développement des activités logistiques des deux entreprises, conformément aux objectifs du Groupe OCP en matière de neutralité carbone et de réduction de l'empreinte environnementale de ses opérations industrielles, ainsi que d'amélioration de la compétitivité des produits phosphatés marocains. Selon ce même document, ce processus ouvre la voie à l'établissement de partenariats stratégiques avec des acteurs spécialisés et des fonds d'investissement, conformément à la politique participative de l'État visant à renforcer la coopération entre les institutions publiques et le secteur privé, et à mobiliser l'expertise et les ressources nécessaires au développement de projets industriels et logistiques. Au niveau réglementaire, l'autorisation gouvernementale est intervenue après l'approbation de l'opération par le Conseil d'administration du groupe OCP lors de sa réunion du 11 mars 2025, et après consultation de l'Agence nationale pour la gestion stratégique des holdings d'État et le suivi de l'efficacité des performances des institutions et entreprises publiques, sur proposition du ministre de l'Économie et des Finances. Le décret était fondé sur les exigences de la loi n° 82.20 établissant l'Agence nationale pour la gestion stratégique des contributions de l'État et le suivi de l'efficacité des performances des institutions et entreprises publiques, ainsi que sur la loi n° 39.89 autorisant le transfert d'établissements publics au secteur privé, telle que modifiée et complétée. L'autorisation de créer les deux sociétés s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme industriel " Mzinda-Mesqala ", qui vise à développer un système logistique intégré au service des activités liées aux phosphates à Safi et à renforcer le lien entre les sites de production, les installations industrielles et portuaires, soutenant ainsi la compétitivité du groupe OCP et sa position au sein des chaînes de production et d'exportation.■

Pour Vos Annonces Contactez :
Tél.: 05 22 83 83 96
05 22 25 92 11
FAX : 05 22 85 44 62

LE JOURNAL
DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication
LAILA DAHRAOUI
Rédactrice en Chef
LAILA DAHRAOUI
E-mail :
hanycommunication@gmail.com
Conception et mise en page
HANY COMMUNICATION
Mme.NADIA HAMZAOUI
Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSI
Mr. Amine CHOUIBA
Secrétariat
NADIA HAMZAOUI
Imprimerie ECOPRINT
Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

OVER&RIDE YOUR BUSSNIES INC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE : 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL
EL MASKINI ETG 2 APT 5 - CASABLANCA
RC : 750627
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 15/08/2026, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: "OVER&RIDE YOUR BUSSNIES INC" - SARL AU
Objet principal: -COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT PAR TERRE
Capital social: 10.000,00 DHS divisé en 100 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :
-Mme ASMAA COURDI à concurrence à de 100 parts
Siège Social: CASABLANCA, 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5.
Gérance: la société sera gérée par **Mme ASMAA COURDI.**
Durée: 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 06/10/2026 sous le numéro 1044562 et inscrit au RC N°750627.

ONE TWO ZON TRAV SARL.AU
CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca Le 25/09/2026 Il a été établi le statut d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :
***Dénomination : ONE TWO ZON TRAV SARL.AU**
*La société a pour objet : Travaux divers de bâtiments ou Construction.
***Siège social: BD BRAHIM ROUDANI 21 RUE ABDELLAH NAFII RESIDENCE BEN OMAR 4EME ETAGE APPT 10 MAARIF CASABLANCA**
***Capital social :** est fixé à 100 000.00 DH (CENT MILLE DIRHAMS).
***Durée :** 99 ans
***Gérance:** la société est gérée par la gérante unique : **Mr. MILOUD BELAMKHANTAR**
***RC : N°751221.**
Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 08/10/2026 sous le N°1045188.

"M&S MOROCCO"
SARL A ASSOCIE UNIQUE
R.C : 567531

Aux termes du P.V des décisions de l'Associé unique en date du 01/08/2026, il a été décidé ce qui suit :
-le transfert du siège social et de l'ensemble de l'activité de la société de : Casablanca, 44 Avenue des FAR, 7ème étage, N°73 au : 42, Rue Chaouia (Ex. 34, Rue Colbert), 1er étage, Appartement N°4, même ville.
-La modification de l'article 4 et la mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 08/10/2026 sous le N° 1045052.

VERAGREEN SARL
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

I-Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 05 Août 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: VERAGREEN
Forme: Société à responsabilité limitée
Objet social: Autres Activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a
Durée: 99 années
Siège social: 59 Boulevard Zerktouni, résidence les fleurs 12ème étage n°37-CASABLANCA.
Capital social: 100.000 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH de nominal chacune intégralement libérées en numéraire
Associés: -Monsieur, Ali BOUKILI MAKHOUKHI, de nationalité marocaine, né le 17/09/1978 à Dakar, titulaire de la CIN n°AR800292, résidant à Rabat 01 rue Abou Soufiane Ben Haret - Souissi - Rabat
-Monsieur, Hicham ALAOUI HARRONI, de nationalité marocaine, né le 04/07/1981 à Fes, titulaire de la CIN n°AD106520, résidant à Casablanca - 192 boulevard d'anfa, etg 1, Racine.
-Monsieur, Jealalle ZARHRAB, de nationalité française, né le 22/12/1974 à Chatellerault, titulaire du passeport n°24AA41046, résidant à Casablanca, résidence Majda, 4 place nid d'Iris.
Gérants: -Monsieur, Hicham ALAOUI HARRONI, ci-dessus est nommé co-gérant, de la société pour une durée illimitée.
-Monsieur, Jealalle ZARHRAB ci-dessus est nommé co-gérant, de la société pour une durée illimitée.
Exercice social: du 1er Janvier au 31 Décembre.
Bénéfices:-5% sont affectés à la réserve légale. Le solde est mis à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire qui détermine les dividendes aux associés et éventuellement toute affectation aux réserves.
II-Le dépôt légal a eu lieu au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06 Octobre 2026 sous numéro 1044515.
III-La société a été immatriculée au registre du commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 06/10/2026 sous n°42655 du registre chronologique, et sous le n° d'immatriculation **750.479** du registre analytique.
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LE GERANT

" PRIM INVEST "
SARL D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA -HAMMAM JAWHARA LOTISSEMENT JAWHARA RUE 10 SIDI MOUMEN
R.C. CASABLANCA N° 181053
IF N° 40169569
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET REFONTE DES STATUTS

I-Aux termes du procès-verbal de la Décision Extraordinaire, établi en date du 18 mai 2026, l'associé unique de la société "PRIM INVEST"-SARL AU, a décidé de :
-Transférer le siège social de la société de : **-CASABLANCA - HAMMAM JAWHARA LOTISSEMENT JAWHARA RUE 10 SIDI MOUMEN,** à l'adresse suivante : -CASABLANCA -20, ANGLE RUES YALLA IFRANI & OUMAIMA SAYEH, RESIDENCE STAR YOUNESS, RACINE.
-Modifier l'article 4 " SIEGE SOCIAL " des statuts.
-et de refondre les statuts de la société en tenant compte de transfert de siège social susvisé, en précisant, en tant que de besoin, que l'adoption des nouveaux statuts n'est pas à l'origine de la création d'une personne morale nouvelle.
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 04 Août 2026, sous le **n° 1036612.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

ALL TELENTS MANAGEMENT
S.A.R.L. A ASSOCIE UNIQUE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL A CASABLANCA - 11, RUE AZIZ BELLAL ETG 5 MAÂRIF
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIEE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 Septembre 2026 à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: " ALL TELENTS MANAGEMENT S.A.R.L. A ASSOCIE UNIQUE "
OBJET: La Société a pour objet, au Maroc et à l'étranger :
Conseil stratégique et accompagnement :
Le conseil en stratégie, organisation, développement et gestion auprès des entreprises, institutions, associations, personnes physiques et morales.
L'accompagnement personnalisé, le coaching et le conseil en stratégie de développement personnel, professionnel et patrimonial.
Marketing, Image, Partenariats et Sponsoring :
La gestion, le conseil et le développement en stratégie marketing, communication, branding et image de marque.
La négociation. L'intermédiation, l'organisation et la gestion de contrats de partenariat, de sponsoring, de parrainage et de mécénat.
La gestion et la valorisation du droit à l'image des personnes physiques (notamment athlètes. personnalités publiques) et des personnes morales.
SIEGE SOCIAL: CASABLANCA - 11, Rue Aziz Bellal Etg 5 Maârif
DUREE: La durée de la société est fixée à 99 années. A compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à 10 000 Dirhams, divisé en 100 parts sociales de 100 Dirhams chacune, numérotées de 1 à 100 et attribuées en totalité à :
-Madame Rita SEKKAT: 100 parts sociales
GERANCE: est nommée Gérante de la Société pour une durée illimitée, Madame Rita SEKKAT.
La société est immatriculée au Registre du Commerce du Tribunal de Casablanca, en date du 07 Octobre 2026 sous le **n°1044614.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

INFORMATIONS

" COSUMAR " OUVRE LA SAISON AGRICOLE

Le groupe Cosumar a déclaré qu'il entamait, avec ses agriculteurs partenaires, la saison agricole 2026-2027 dans des conditions climatiques et hydriques optimistes, notant que " les barrages alimentant les champs de canne à sucre ont enregistré une amélioration remarquable, leur taux de remplissage atteignant 67 %, contre 32 % au cours de la même période l'année dernière, ce qui augure bien de conditions hydriques beaucoup meilleures pour cette nouvelle saison. "



Cosumar a annoncé le début de la saison agricole, à travers un programme agricole qui prévoit 60 000 hectares alloués à la betterave sucrière et 3 000 hectares pour la plantation de nouvelles cannes à sucre, dans les cinq régions suivantes : Doukkala, Tadla, Moulouya, Gharb et Loukkos ; les opérations de plantation de canne à sucre ont commencé le 20 août, suivies par celles de betterave sucrière le 15 septembre. Un communiqué précise que " la campagne agricole 2026-2027 mobilise d'importantes superficies réparties dans les différentes régions sucrières du Royaume, avec 60 000 hectares alloués à la culture de la betterave sucrière, répartis entre Doukkala (18 500 hectares), Tadla (15 500 hectares), Gharb (15 000 hectares), Loukkos (6 000 hectares) et Moulouya (5 000 hectares). Parallèlement, 3 000 hectares sont prévus pour la plantation de canne à sucre, dans les régions de Gharb (2 000 hectares) et de Loukkos (1 000 hectares). " La même source a ajouté que " ces vastes étendues témoignent du dynamisme du secteur sucrier national et de son ancrage profond dans le pays, et l'exploitation de ces terres devrait générer des retombées économiques supérieures à 3 milliards de dirhams au profit des parties concernées; ce qui contribuera de manière significative à renforcer le développement agricole, à créer de la valeur et à augmenter le niveau de revenu des agriculteurs partenaires. Dans le cadre du modèle de regroupement adopté par le groupe " Cosumar ", le communiqué confirme que " des contrats sont conclus avec les agriculteurs partenaires. Le groupe les accompagne également tout au long du cycle agricole, de la fourniture des intrants à la livraison de la récolte aux usines. " Il a ajouté que " pour assurer le succès de cette saison, le groupe s'est procuré tous les intrants agricoles (semences, engrais et produits phytosanitaires) et a procédé à leur préfinancement à hauteur de près de 800 millions de dirhams ". Sur le terrain, les agriculteurs bénéficient d'un " accompagnement rapproché assuré par plus de 120 conseillers agricoles, qui les assistent sur tous les aspects techniques, notamment les semis, l'irrigation, le désherbage et les traitements phytosanitaires ".Le communiqué précise également que " ce mécanisme repose sur l'adaptation constante aux nouvelles technologies mises à la disposition des agriculteurs, telles que les drones utilisés pour le désherbage, la lutte contre les maladies et les ravageurs, ainsi que la plateforme numérique " Taysir " (ATTAISSIR), les techniques d'irrigation intelligentes et la fertilisation rationnelle. La mécanisation a été généralisée à toutes les étapes, des semis à la récolte. Cette tendance s'est renforcée cette saison grâce à un investissement de 120 millions de dirhams alloué au renouvellement du parc de machines agricoles pour les cultures sucrières. "Parallèlement, le communiqué précise qu'" un investissement de 270 millions de dirhams a été alloué à la modernisation technologique et à la mise à niveau des équipements industriels, afin de garantir des conditions optimales pour la récolte ". Il convient de noter que " durant la campagne agricole 2025/2026, le groupe Cosumar a atteint une production nationale de 240 000 tonnes de sucre blanc extrait de cultures sucrières locales (betteraves sucrières et canne à sucre), malgré les fortes pluies enregistrées dans les régions de Gharb et de Loukkos. Le rendement moyen s'est stabilisé à 55 tonnes par hectare pour la betterave sucrière et à 72 tonnes par hectare pour la canne à sucre. " La même source a indiqué que " les agriculteurs partenaires ont bénéficié, durant la même saison, d'une aide financière de l'État de 70 dirhams par tonne de canne à sucre et de 80 dirhams par tonne de betterave sucrière. De plus, les engrais distribués aux producteurs de canne à sucre ont été subventionnés et les agriculteurs touchés dans les régions de Gharb et de Loukkos ont été exonérés de leurs dettes de la saison précédente. Ces deux mesures importantes ont été financées conjointement par le groupe Cosumar et l'État. L'enveloppe financière totale pour l'ensemble de ces mesures s'est élevée à 425 millions de dirhams. " Il est à noter que " le groupe Cosumar joue un rôle stratégique essentiel dans l'économie nationale, grâce à la production de sucre à partir de sucreries nationales (betteraves et canne à sucre) et au raffinage de sucre brut importé. Les sucreries produisent également des aliments pour animaux et de la mélasse, principal intrant pour la production de levure de boulangerie. " La déclaration concluait en affirmant que " le secteur sucrier contribue fortement à stimuler l'activité économique dans le monde rural, à garantir les besoins du pays en sucre, ainsi qu'à soutenir et à renforcer la souveraineté alimentaire du Royaume. "■

LA BOURSE DE CASABLANCA DEMARRE EN HAUSSE

La Bourse de Casablanca a entamé ses échanges en hausse, mercredi, son indice phare, le MASI, s'adjugeant 0,41% à 17.111,68 points (pts).



Le MASI 20, qui regroupe les 20 valeurs les plus liquides, progressait de 0,3% à 1.233,41 pts, alors que le MASI ESG, indice des entreprises ayant la meilleure notation ESG selon Moody's ESG Solutions, avançait de 0,68% à 1.272,43 pts. Contre-tendance, le MASI Mid and Small Cap, qui reflète la performance des petites et moyennes capitalisations, reculait de 0,14% à 1.629,21 pts. Aux valeurs individuelles, Taqa Morocco (+2,25% à 1.636 DH), Label Vie (+2,21% à 3.935 DH), Managem (+2,19% à 1.584 DH), CIH (+2,09% à 307,3 DH) et Minière Touissit (+1,93% à 4.180 DH) enregistraient les plus fortes hausses. A l'opposé, les plus fortes baisses étaient accusées par Aluminium du Maroc (-3,86% à 1.892 DH), Stroc Industrie (-3,71% à 153,1 DH), Lesieur Cristal (-3,4% à 280,1 DH), Douja Prom Addoha (-2,96% à 32,8 DH) et Résidences Dar Saada (-2,66% à 157,5 DH). Mardi, le MASI avait clôturé sur un gain de 0,52%. .■

Pour vos annonces légales
contactez
Tél.: ***05 22.83.83.96 / 05 22 25.92.11***
hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	9,9694	9,9779
CAD	6,9972	7,0014
GBP	13,220	13,196
DKK (100)	150,06	149,59
NOK (100)	104,14	103,90
SEK (100)	99,744	99,349
CHF	11,989	12,021
JPY(100)	6,3045	6,3167
EURO	11,2167	11,1799
10 DINAR ALGERIENS	0,7414	0,7456
DINAR TUNISIEN	3,3242	3,3225
DINAR LIBYEN	1,9256	1,9286
MRO(100)	25,194	25,216
DINAR KOWETTIEN	32,212	32,266
SAR	2,6559	2,6578
AED	2,7142	2,7166

Source BANK AL-MAGHRIB

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

BRISE UNITED SARL AU
RC CASABLANCA: 751035
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/09/2026, à Casablanca, il a été constitué une SARL AU:
Dénomination: BRISE UNITED SARL AU
Objet: Commerce général, importation et exportation de tous produits, matériels et marchandises.
Associé: Mr CHEN XIAOHU: 1000 PARTS.
Siège social: 96, Bd D'ANFA ETAGE N°01 APPARTEMENT N°11 RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.
Capital social: 100.000,00 Dirhams.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à dater du jour de son immatriculation au R.C.
Année sociale: du 1er janvier au 31 décembre ;
Gérance: Mr CHEN XIAOHU.
Le dépôt légal a été effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1045022 le **07/10/2026.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

" INDEC "
SARL AU CAPITAL DE 3.500.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - LOTISSEMENT BANAM LA GRACIEUSE - LOT N° 13 - QUARTIER INDUSTRIEL SIDI BERNOUSSI
RC. CASABLANCA N° 84441
CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA SUCCURSALE DE LA SOCIETE

I-- Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 10 février 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société dénommée " INDEC" a décidé :
--de changer l'adresse de la succursale sis à MARRAKECH - 219, QUARTIER INDUSTRIEL SIDI GHANEM, A l'adresse suivante :
-MARRAKECH - LOT AL MASSAR N° 25 IMTIDAD ROUTE DE SAFI.
La même Assemblée confirme que ladite succursale est toujours gérée par M. Fouad LAHLOU.
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 10 août 2026.
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

SIGMA TTC SARL
RC: 542441
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **13/05/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société **"SIGMA TTC"** Comme suit :
3) Eléments ajoutés ou supprimés :
-Cession des 500 parts sociales faites au profit de Mr. ABDELKARIM EL KHLIFI.
-Démission des Associés Mme AICHA QARROU, Mme LATIFA BIA, Mme. Mlle FARAH EL KHLIFI, Mlle MARWA EL KHLIFI et Mr. YOUSSEF EL KHLIFI.et Nomination Mr. ABDELKARIM EL KHLIFI comme Gérant unique de la société avec la signature unique
-Transformation de la forme juridique de la société à responsabilité limitée à Société à responsabilité limitée d'associé unique.
-Modification corrélative des articles 01, 06, 07, 13 et 16 des statuts ;
Questions diverses ;
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **08/10/2026** sous le **n°1045222.**

SUCESS EFFICIENCE ACTION
PARTS SOCIAL

AUX TERME D'UN ACTE SOUS SEINE PRIVE EN DATE DU **257/04/2023** DE LA SOCIETE SUCESS EFFICIENCE ACTION IL A ETE DECIDE CE QUI SUIT:
1-Mr. SLAIHI AHMED CEDE 1000 PARTS A MLLE. ELLABDI ZINEB
2-DEMISSION DE Mr. SLAIHI AHMED DE SA FONCTION DE GERANT ET NOMINATION DE MLLE ELLABDI ZINEB GERANTE UNQIUE DE LA SOCIÉTÉ POUR UNE DURÉE INDETERMINÉE
III Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le **26/06/2023** sous le **N°876899.**

AUDIREC -SARL-
36 A, BD D'ANFA - CASABLANCA
TEL : 05 22 27 78 79 / 05 22 27 67 83
FAX : 05 22 20 22 09
CASABRIDGE PARTNERS-SARL AU-
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL A ASSOCIE UNIQUE
DE 10.000,00 DH
332, BOULEVARD BRAHIM ROUDANI, 5EME ETAGE, APPT N°21, RESIDENCE RAYHANE, QUARTIER MAARIF - CASABLANCA.
ICE N° 004040422000044
CONSTITUTION

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **24 Septembre 2026,** il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : CasaBridge Partners-SARL AU -
Objet sommaire : -La fourniture de toutes les prestations de conseil, d'assistance, d'accompagnement et de support aux entreprises, aux fonds d'investissement, aux sociétés de gestion, aux investisseurs institutionnels et aux autres acteurs financiers ou économiques.
-La fourniture de toutes prestations de conseil, d'assistance, et d'accompagnement en matière de stratégie, de développement commercial, de levée de fonds, de recherche d'investisseurs, de relations avec les investisseurs, de développement international et développement des affaires;
-L'accompagnement de fonds d'investissement, notamment de fonds de private equity, de venture capital, de fonds alternatifs et de toute autre structure d'investissement, dans le cadre de leurs activités de levée de capitaux, de développement commercial et de relations avec des investisseurs potentiels ;
Siège social : 332, Boulevard Brahim Roudani, 5ème étage, Appt n°21, Résidence Rayhane, Quartier Maarif - Casablanca
Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social : 10.000,00 DH, divisé en 100 parts de 100,00 DH chacune.
Les associés :-Mme. Salma IFRIQUINE, de nationalité française, titulaire de la carte de résidence n° V8EHK6E4L et du passeport n° DN7423609, née le 19/12/1996, résidante à 19B RUE FODERE 06300 NICE;
Gérance :-La société est gérée, pour une durée illimitée par la gérante unique Mme. Salma IFRIQUINE, titulaire de la CIN n° BE882608 et du passeport n° DN7423609.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfices : 5 % à la réserve légale, le solde reste à la disposition de l'associée unique pour le distribuer après dotation à un compte de réserve ou le reporter à nouveau.
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le **07 Octobre 2026** sous **n° 1044963.**
III - La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro analytique **750997** en date du **07 Octobre 2026.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

BLISS FOODS, SARL-AU
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du **110/09/2026,** il a été constitué une société à responsabilité dénommée **"BLISS FOODS",** sise à **Casablanca, 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8ème étage, appt n° B103 - Casablanca.**
Objet : -L'achat et la vente en gros, l'importation, l'exportation, la commercialisation, la distribution, la promotion de tous produits alimentaires et de compléments alimentaires ;
-Achat ; vente, location de tous produits fini ou semi fini, et généralement toute transaction ayant un caractère commercial ;
-Exploitation, création, acquisition et gestion de magasins, boutiques, points de vente et commerce de détail de produits de détails et assimilés
-Toutes opérations de commissions, de représentation de courtage relatif à l'objet ;
-Toute prestation de services pour toute entreprise publique ou privée, ou toutes autres personnes et sociétés,
-Le négoce, la commercialisation, l'importation, l'exportation, au Maroc et à l'étranger en matières premières ou produits finis de tous articles de tous matériels quelque nature qu'ils soient ;
-La vente, l'achat et le paiement en ligne ;
-L'import-export ;
Durée : 99 à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 dh divisé en 1.000 parts égales de 100 dh chacune, attribuées aux associés en contre partie de son apport à savoir Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB, 500 parts et Mr Abderrahman AREGABI, 500 parts.
Les associés : Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB, Né le 22/10/1977, marocaine, Demeurant à RT AZEMOUR, ESC A1, ETG 05, APT 501, SIDI ABDERAHMAN, Casablanca. CIN N° AD53181. Et Mr Abderrahman AREGABI, Né le 15/02/1968, marocaine, Demeurant à LOT HAMRIA, Rue 42, Villa 10, MIAMAR, Californie, Casablanca. CIN N° BE475647.
Gérance : la gérance est assurée par Mr AMINE BEN ABDALLAH EL HABIB pour une durée illimitée.
Registre de commerce : la société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro **750755** le **07/10/2026.**

IVYK COMPANY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5EME ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 751145
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du **06/07/2026,** il est établi les statuts d'une SARLAU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : VYK COMPANY SARLAU
Objet principal :
1)Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant).
2)Négociant
Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :
***Mr. BENYOUSSEF YASSIN** à concurrence à de **1000 parts**
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5EME ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.
Gérance : la société sera gérée par **Mr. BENYOUSSEF YASSIN**
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **08/10/2026** sous le numéro **1045067** et inscrit au **RC N° 751145.**

" NORABOIS "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE: 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: QUARTIER INDUSTRIEL MASSIRA II, DAKHLA, MAROC.
RC: 1439

I- Au terme de la décision de l'associée unique en date du **21/09/2026** qui a décidée ce qui suit:
1.Révocation de Monsieur BRICK HASSAN en qualité Directeur et Nomination d'une nouvelle directrice à savoir Madame KOUTAR NACHAT ;
2.Pouvoirs à confére
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **02/10/2026** sous le numéro **: 1044033**.

GROUPE SCOLAIRE ASSIRAJ
ALMONIR PRIVE SARL

Aux termes du procès verbal en date du **01/09/2026** à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :
a. Mr HAD ABDELILAH a fait cession de Cinq Cent (500) parts sociales en faveur de Mr HAD ABDELGHANI.
b. Transformation en SARL associée unique.
c. Démission de Mr HAD ABDELILAH de sa fonction de gérant et nomination de Mr HAD ABDELGHANI nouveau gérant pour une durée illimitée.
d. Engagement de la société par la signature simple de Mr HAD ABDELGHANI pour une durée illimitée.
e. La refonte des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance de Berrechid le **08/10/2026** sous le numéro **1357.**

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a associe unique dont les caractéristiques:
Dénomination:ATLAS FORGE STUDIOS SARLAU
Objet social :
-INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR).
Siège :Casablanca, 276 BD IBN TACHEFINE ETG 3
Capital: 100 000 dh
Durée:99 ans
Gérance par MR. HAYEK REDA
Les formalités ont été effectuées auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le registre de commerce numéro **750811.**

SALFI PROMO - SARL
RC : 738249
CESSION DE PARTS SOCIALES

I - Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Casablanca en date du **02/10/2026**, enregistré à la même ville le **02/10/2026**, les associés de la société **" SALFI PROMO - SARL"** société à responsabilité limitée, au capital de 100.000,00 (CENT MILLE) dirhams, ayant son siège social à **HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA,** ont décidé les suivantes :
1-Cession de 500 parts sociales :
Cédant
MR. SALIM HAMID (500 parts)
Cessionnaire ;
MR. LOTFI BOUCHAIB (500 parts)
2- Transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité limitée " SARL " en société à responsabilité limitée d'associé unique " SARL AU ".
3- **MR. SALIM HAMID** démissionne de la gérance de la société et se décharge du pouvoir de signature de tout acte relatif à la société.
4- MR. LOTFI BOUCHAIB est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.
5- La société est engagée vis-à vis des tiers (y compris la banque) par la signature du gérant unique: **MR. LOTFI BOUCHAIB.**
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le **06/10/2026** sous le numéro **1044700.**

" BESTCARE SARL "

Aux termes d'un ASSP du **28 SEPT 2026** à Casablanca, La collectivité des associés décide de Maintenir **Monsieur LAHSEN BAKALI** dans ses fonctions de gérant de la Société.
Nommer Monsieur **HASSAN BOUGHROUD,** en qualité de co-gérant, pour une durée ferme d'une année, allant du **21 septembre 2026** au **20 septembre 2027** inclus :
En conséquence, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux co-gérants, Monsieur **LAHSEN BAKALI** et Monsieur **HASSAN BOUGHROUD,** pour tous actes, opérations et engagements pris au nom et pour le compte de la Société,
Dépôt LEGAL a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, le **06 OCT 2026** sous le **N°1044456.**

" CINEMARS FILMS " SARL
DEMISSION ET NOMINATION
NOUVEAU GERANT

Aux termes d'un ASSP daté du **26 SEPT 2026** à Casablanca, La collectivité des associés a décidé ce qui suit :
la démission du cogérant Monsieur **DRISS MOUANA,** de ces fonctions de cogérance de la société.
le maintien de la gérance unique de Monsieur **SAID RABII,** pour une durée illimitée,
DEPOT LEGAL : a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le **08 Octobre 2026** sous le **N°01045146.**

DICKSSON BUSINESS & LAW FIRM
TELEPHONE : +(212) 808 526 065
AVIS DE CHANGEMENTS STATUTAIRE
COMPLEXE COMMERCIALE MELLELA SARLAU

Suivant acte sous seing privé en date du **15/09/2026** à Benslimane, L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la même date, la société à responsabilité limitée à associé unique **COMPLEXE COMMERCIALE MELLELA sarlau** Inscrite au Registre de commerce de Benslimane sous le numéro **777** a adoptée à l'unanimité des associés les résolutions suivantes :
1.Approbation de la fin de mandat de **Mr REGGADI Ibrahim** de ses fonctions de Gérant de la société.
2.Approbation de la nomination de **Mr ABLALI Abdelkader Mohamed** en qualité de nouveau Gérant unique et pouvoirs signature.
3.Adoption des statuts refondus de la société.
4.Formalités et pouvoirs.
-Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Première Instance de Benslimane en date du **05/10/2026** sous référence N° **653.**
-Déclaration de Modification déposée au Registre de commerce le **05/10/2026** sous référence **N° 653.**

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un A.S.S.P daté à Casablanca, le: **04/08/2026**, il a été établi les Statuts de la Société **"GIGLIO CAR",** Société à Responsabilité Limitée associé unique, dont les caractéristiques sont :
Denomination: GIGLIO CAR
Objet : La société aura pour objet :
-Location de voitures sans chauffeur exclusivement
-Transport routier de personnes ;
-Transport de marchandises et messageries;
-Soumission aux marchés publics et privés relatifs à l'objet cité ci-dessus
Siège social : KASR EL BAHR RUE 8 RES EL AMAL "KISARIAT KASR EL BAHR" BEN MSIK SIDI OUTHMANE CASABLANCA.
Capital social : Le capital s'élève à Cinq Cent Mille (500.000,00) dirhams. Il est divisé en Cinq Mille (5000) parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune, souscrites en totalité, libérées et attribuées en totalité à **Mr. TAHA-YASSINE RIAME** associé unique.
Année Sociale : Du 1er janvier Au 31 décembre
Durée : 99 Années
Gérance : Par dérogation aux dispositions de l'article 15 ci-dessus, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée : **Mr. AYOUB BOUKHOU,** Marocain, né le 02/12/2001, à Casablanca, Titulaire de la CIN N° EF5944, demeurant à, DR ZAOUIATE BOUHITA AGHOUATIM EL HOUZ.
La société est valablement engagée, pour tous les actes la concernant, par la seule signature d'associé unique **Mr. TAHA-YASSINE RIAME** à moins d'une subdélégation de pouvoirs à tout mandataire de son choix.
La société est immatriculée au greffe de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de registre de commerce **751375** le **09/10/2026.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION.

Pour vos Annonces

Contactez
Tél.:
0522.83.83.96

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

BERCHIL CAR SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
AU CAPITAL DE 600.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: APP 6 IMM 36 GH7
FATEH 1 " ESPACE A" ERRAHMA
DAR BOUAAZZA, CASABLANCA

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca le : **07/09/2026**, il a été décidé ce qui suit :
-Approbation de la cession de parts sociales ;
-Transformation de la forme Juridique
-Modification des articles 1,6 et 7 des statuts ;
-Confirmation de gérant Unique Monsieur **ABDELLAH KADI ;**
-Démission de Monsieur **DRISS EL YAHYAOUI**
-Pouvoirs de signature ;
-Refonte des statuts ;
-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
-Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe de Tribunal de première instance à Casablanca sous le numéro : **1044982** Le **07/10/2026.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION.

MOONGLADE PRODUCTION SARLAU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 300.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 46 BD ZERKTOUNI,
ETG 1, APT 3, CASABLANCA
RC : 477069- CASABLANCA
IF : 47232796 ICE : 002615573000088

Aux termes des décisions de l'associé unique du **02 Septembre 2026**, il a été décidé ce qui suit:
-Dissolution anticipée de la société
-Fixation du siége de liquidation,
-Nomination d'un liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs,
-Pouvoirs à donner
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le **09/10/2026** sous le **n° 1045266.**

" FONCIER KL2B " SARL
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/09/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
1)Dénomination: FONCIER KL2B SARL
2)Siège social: 265, Bd Zerktouni, 9ème étage, n°92, Casablanca.
3)Objet social: -L'acquisition, la vente, la prise à bail, la mise en valeur, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, notamment terrains, constructions et autres immeubles.
4)Capital social: fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en 1.000 parts sociales de 100 DH chacune, totalement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs :
-Madame Lina BELMAACHI de 600 parts.
-La société JL2S HOLDING de 400 parts.
5)Durée: 99 années.
6)Gérance: Monsieur Karim BELMAACHI et Madame Lina BELMAACHI sont nommés cogérants de la société pour une durée illimitée.
7)Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro **749781.**

ALHIF 2
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 70.000.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 16 RUE ALI ABDERRAZAK
- MAARIF CASABLANCA
RC CASABLANCA 201 785- IF 1111749

Aux termes des décisions l'associé unique en date du **30 septembre 2026,** il a été décidé ce qui suit :
- Réduction du capital social de 56 653 900,00 dirhams par absorption des pertes pour le ramener de 70.000.000,00 dirhams à 13 346 100,00 dirhams.
- Réduction du capital social non motivée par des pertes, d'un montant de 13 246 100,00 dirhams, par voie de remboursement à l'associé unique, pour le ramener à 100 000,00 dirhams.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1045329.**
POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

UPLINE INTEREST
SOCIETE ANONYME, AU CAPITAL
DE 300.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : ESPACE PORTE D'ANFA,
3, RUE BAB EL MANSOUR IMMEUBLE C,
CASABLANCA -MAROC
RC CASABLANCA 172.687 - IF 1107216

Le Conseil d'administration, réunis en date du **12 mars 2026,** a pris les décisions suivantes :
- Démission de Monsieur **TAJEDDINE OTHMANE** de ses fonctions d'administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration ;
- Nomination par Cooptation de Monsieur **BENNANI ABDESLAM** en tant qu'Administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration;
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1045328.**
POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

CHAABI MOUSSAHAMA
SOCIETE ANONYME, AU CAPITAL
DE 5.000.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : ESPACE PORTE D'ANFA,
3, RUE BAB EL MANSOUR IMMEUBLE C,
CASABLANCA -MAROC
RC CASABLANCA 163.905 - IF 1105877

Le Conseil d'administration, réunis en date du **16 mars 2026,** a pris les décisions suivantes :
- Démission de Monsieur **TAJEDDINE OTHMANE** de ses fonctions d'administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration ;
- Nomination par Cooptation de Monsieur **BENNANI ABDESLAM** en tant qu'Administrateur ainsi que celles de Président du Conseil d'Administration;
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro **1044771.**
POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LEGAL.

NEXSERVICE IMMO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: N°276 BD IBN TACHEFINE
3EME ETAGE CASABLANCA
RC : 751433
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du **25/09/2026**, il est établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NEXSERVICE IMMO SARL
Objet principal :
1)PROMOTEUR IMMOBILIER
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de **Cent Mille (100.000,00) dhs** divisé en Mille (1000) parts de cent (100) dhs chacune, intégralement souscrites, libérées et attribuées aux associés en proportions de leurs apports en numéraire :
Mr. EZEKARI ZOUHAIR 340 Parts
Mr. EZEKARI MOUNIR 330 Parts
Mr. EZEKARI ALAE 330 Parts
TOTAL 1000 Parts
Siège Social: N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA
Gérance : la société sera gérée par Mr. EZEKARI ZOUHAIR
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 09/10/2026 sous le numéro 1045124 et inscrit au RC N° 751433.

NOVACIV -SARL AU
RC : 701083
CHANGEMENT D'OBJET DE LA SOCIETE

I - Aux termes de la décision de l'associé unique à Casablanca en date du **28/09/2026,** enregistré à la même ville le **28/09/2026,** L'associé unique de la société **"NOVACIV - SARL AU"** société à responsabilité limitée, au capital de **100.000,00 (CENT MILLE) dirhams,** ayant son siège social à **174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR, ETAGE 1, APPARTEMENT N°2, CASABLANCA,** a décidé la suivante:
1- Modification de l'activité **"GÉNIE CIVIL (ENTREPRISE DE)."** en **"BUREAU D ETUDE, D ENQUETES ET DE RECHERCHES (TENANT UN)".**
2- Suppression de l'activité **"TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).".**
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le **08/10/2026** sous le numéro **1045210.**

GENERAL PACK SYSTEM S.A.R.L.
SIEGE SOCIAL : GROUPE ATTAKADDOUM
GH2 17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI,
CASABLANCA.
RC : 458305

I - Aux termes de leur Décision Collective Extraordinaire en date du **02/10/2026,** les associés de la société **GENERAL PACK SYSTEM -SARL,** ont décidé :
1.D'approuver :
-La cession de deux cents cinquante (250) parts sociales de Monsieur **Oualid MOUGOU** en faveur de Monsieur **Mohammed ANNAF ;**
-La cession de deux cents cinquante (250) parts sociales de Madame **Ilham HMALI** en faveur de Monsieur **Mohammed ANNAF.**
2.De changer la forme juridique de la société pour devenir une SARL-AU ;
3.De nommer en qualité de gérant unique de la société, à compter du **01/10/2026 et** sans limitation de durée, Monsieur **Mohammed ANNAF,** de nationalité marocaine, né le 06/03/1985, demeurant à Casablanca, 83, rue des gaves, roches noires.
4.D'approuver la démission Monsieur **Oualid MOUGOU** avec effet à compter du **01/10/2026 ;**
5.La modification des statuts.
II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **12/10/2026** sous **n° 1045505.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

AIT NEGOCE SARL.AU
RC: 263475
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le**, 05/10/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société **"AIT NEGOCE"** Comme suit :
3) Eléments ajoutés ou supprimés :
- Cession des 1000 parts sociales faites au profit de **Mr. MOUSSA EDDAHBI**
- Démission de gérant unique **Mr. AHMED AIT BELKACEM** et Nomination **Mr. MOUSSA EDDAHBI** comme gérant unique de la société avec la signature unique.
- Modification corrélative des articles 06, 07,10 et 11 des statuts ;
- Questions divers ;
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **12/10/2026** sous le **n°1045613.**

WAF-COM SARL FIDUCIAIRE
TEL : 05-22 49-26-05
CONSTITUTION D'UNE SARL
BAGUETTE RELAIS DE PARIS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 61, AV LALLA YACOUT, ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1ER ETAGE N°56 CENTRE RIAD - CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du **24/09/2026,** il a été constitué une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION SOCIALE: "BAGUETTE RELAIS DE PARIS SARL"
OBJET : La Société a pour objet au Maroc ou à l'Etranger, directement ou indirectement tant pour son compte qu'en participation :
* Principalement :
-Vente de produits alimentaires, restauration, petit restauration, vente des besoins
- Consultant en marketing et en publicité,
- Consultant en gestion et assistance au développement,
- Le négoce international, l'importation, l'exportation, la représentation, le transit, la consignation, le courtage, le transport et le commerce en général de tous produits et services, ainsi que toutes matières premières, additifs, composantes et compléments qui se rattachent aux industries de la publicité,
- La prise en participation ou intérêt dans toutes sociétés ou entreprises similaires ou différentes,
-Plus généralement : la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
SIEGE SOCIAL : Le siège social est établi à : **61, AV LALLA YACOUT, ANGLE MUSTAPHA ELMAANI 1ER ETAGE N°56 CENTRE RIAD- CASABLANCA.**
CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Cent mille **(100.000) DHS.** Il est divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 DHS chacune souscrites en totalité, intégralement libéré et attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir
***Monsieur Michel FORGUES-LACROIX 400 parts**
***Madame Fatiha ELMOUHTADI 600 parts**
Soit au total la somme de **MILLE PARTS 1000 PARTS**
LA GERANCE : Par dérogation aux dispositions de l'article 15 ci-dessus, est nommé Gérante unique de la société pour une durée illimitée: ***Madame Fatiha ELMOUHTADI,** citoyenne Marocaine, née le 18 Décembre 1983 à Deroua Berrechid, titulaire de la CNIE n° WA125595, demeurant à Casablanca, 132 Bd. Moulay Youssef, Résd. Meliber 7ème étage, Appt. 28 C,
DEPOT: Le dépôt légal est effectué au Tribunal de commerce de Casablanca.
Registre de commerce: La société est immatriculée sous le numéro **751369.**

WAFCOM SARL FIDUCIAIRE
TEL : 05 22 49-26-05
ARTCOUSTIC SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 450.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 26 RUE DES TABORS,
OASIS - CASABLANCA
R.C. CASA N° 241475 - ICE N° 000059811000056

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du **31/08/2026,** les associés de la société **ARTCOUSTIC SARL** ont décidé ce qui suit :
1.Cession de parts sociales : Monsieur SBAI AHMED MOUALI a cédé 1 350 parts sociales lui appartenant au profit de Monsieur RGUIGUE ALI.
2.Nouvelle répartition du capital : Le capital social reste fixé à 450.000,00 Dhs, désormais réparti comme suit :
***Monsieur Ali RGUIGUE : 3 600 parts (80%).**
***Monsieur Ahmed SBAI MOUALI : 900 parts (20%).**
3.Gérance : Monsieur RGUIGUE ALI est confirmé en tant que gérant unique de la société pour une durée illimitée.
4.Retrait opérationnel : Il a été pris acte du retrait de Monsieur SBAI AHMED MOUALI de toutes ses fonctions opérationnelles, commerciales, bancaires et de gestion au sein de la société.
5.Les statuts refondus ont été adoptés.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **06/10/2026** sous le numéro **1044708.**

HORIZON FAB
CONSTITUTION SARL-AU
R.C N° 750705

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du **23/09/2026** à Casablanca, il a été établit les statuts d'une S.A.R.L-AU aux caractéristiques suivantes:
1-DENOMINATION: "HORIZON FAB".
2-SIEGE: 23 RUE BOURED ETAGE 3 N° 5 ROCHES NOIRES CASABLA NCA
3-OBJET:
-Promotion immobilière ;
-Achat vent location de villa appartement et terrains à usage habitation et professionnel.
4-DUREE: 99 ans.
5-CAPITAL: Deux million de dirhams, divisé en 2.000 parts de 1.000 Dh, libérées en totalité.
6-GERANTS : pour une durée illimitée, **Mr FATIHI Abdelmajid** cin :DA46311.
7-**ANNEE SOCIALE:** 1/1 au 31/12.
8-BENEFICES: 5% à la réserve légale et le reste selon décision des associés.
9-DEPOT LEGAL : effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa **n°1044658.**
LA GERANCE

HORIZONS MINES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 1.200.000 DH
SIEGE SOCIAL : 345 AL MASSAR ROUTE DE SAFI, MARRAKECH.
RC : 110315 ; IF : 47374293 ; TP : 64002542 ;
ICE : 002672426000082
Suivant le procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Associé Unique en date du **31/07/2026,** il a été décidé :
1.Confirmation du maintien de **M. Oussama CHAMBARI** dans ses fonctions de gérant;
2.Détermination des pouvoirs du gérant ;
3.Rectification de l'article 6 des statuts, relatif au capital social ;
4.Modification corrélative et refonte des statuts;
5.Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le **06/10/2026** sous le **n°198384.**

INSTAPLAN CREATIONS SARL AU
AU CAPITAL DE 100.000 DHS
AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique du **27/07/2026** de la société **INSTAPLAN CREATIONS SARL AU,** au capital de 100.000 DHS, dont le siège social est à Casablanca, 61, Avenue Lalla Yacout, angle Mustapha El Maani, 1er étage, n° 56, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le **n° 594301,** il a été décidé ce qui suit :
-Approbation de la cession de 1.000 (mille) parts sociales, représentant la totalité du capital, survenue entre M. DAHMANE LAATOUR, cédant, et M. MOHAMED AMTOUN, cessionnaire, suivant acte sous seing privé du **26/07/2026 ;**
-Nouvelle répartition du capital : M. MOHAMED AMTOUN, associé unique, détenteur de 1.000 parts sociales ;
-Modification de l'objet social, qui devient : le conseil en informatique ; le conseil en management ; l'étude de faisabilité de projets ; la mise en place d'outils de gestion ; la formation et la gestion des outils marketing ; l'étude et la mise en place de stratégies de développement commercial et d'image de marque ;
-Modification des articles 3, 6 et 7 des statuts de la société ;
-Mise à jour des statuts de la société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **12/10/2026** sous le **n° 1045509/43127.**

" WIJARI TRANS - SARL AU"
RC N° 751631
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du **02/10/2026**, enregistré à la même ville le **12/10/2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES:Mr. ESSASSI AMINE.
2°) DENOMINATION: WIJARI TRANS - SARL AU.
3°) OBJET : la société a pour objet :
- Transports par conduites.
4°) SIEGE SOCIAL: HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (CentMille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :
Mr. ESSASSI AMINE 1000 parts.
8°) GERANCE : Mr. ESSASSI AMINE est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **12/10/2026** sous le numéro **1054682.**

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

SOCIÉTÉ ARKITAL ASSISTANCE
ADRESSE 7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI BUREAU N° 8 CASABLANCA
MODIFICATION DE DENOMINATION SOCIALE

I- Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire enregistré à Casablanca en date du **18/09/2026,** l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique **"ARKITAL ASSISTANCE"** au capital de **100.000.00 Dirhams** ayant son siège social à **7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI BUREAU N° 8 Casablanca,** a décidé ce qui suit :
-de modifier la dénomination sociale **"ARKITAL ASSISTANCE" :**
La nouvelle dénomination sociale est :
"YAQADA"
II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le **09/10/2026** sous le **N° 1045260.**

AVIS DE PUBLICITE
"QUALICONSULT CONSTRUCTION MAROC " S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 800.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL -20190 CASABLANCA - LOTISSEMENT MANDAROUNA, LOT N° 2, 300 SIDI MAAROUF
RC. N° 92.201

L'Assemblée Générale Tant Ordinaire qu'Extraordinaire en date du 24.06.2026 a pris la décision de non dissolution anticipée et continuation de la société malgré la perte de plus des ¾ du capital social.
Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 08.10.2026 sous numéro **1045044.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION

STE AMANA PROJECT SARL
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 39 AV LALLA YACOUT APPD 5EME ETG CASABLANCA

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/09/2026 à CASABLANCA, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: AMANA PROJECT
Forme juridique: S.A.R.L
Objet: La société a pour objet d'effectuer au Maroc et à tout pays :
-Conseils et assistance ;
-Ingénierie et bureau d'études management projet et OPC (ordonnancement-pilotage-coordination) et MOD (maitrise d'ouvrage déléguée) et AMO (assistance maitresse d'ouvrage) ; supervision ;
-Audit et diagnostic technique
-Travaux et Promotion immobilière ;
-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, industrielles et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.
Siège social: 39 AV LALLA YACOUT APP D 5EME ETG CASABLANCA
Durée: 99 ANS
Apports capital: Le capital social est fixé à la somme de : CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS, il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100,00 dh chacune, tous souscrit en numéraire et libéré en totalité.
Année Sociale: Du 01 Janvier au 31 Décembre.
Gérance: La société est gérée par **Mr. RACHID CHOUGUA** GERANT de la société
La société sera valablement engagée par la seule signature de **Mr. RACHID CHOUGUA** présentement désigné.
La société est inscrite au registre de commerce du tribunal de Casablanca sous le N° 751649 le 12/10/2026

ELWALI VIANDES SARL
RC CASABLANCA: 751 961
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2026, à Casablanca, il a été constitué une SARL :
Dénomination: ELWALI VIANDES SARL
Objet: Élevage et engraissement d'animaux : bovins, ovins, caprins, volailles et autres espèces autorisées; Achat, vente, négoce, importation et exportation d'animaux vivants ; Abattage et activités liées à l'abattage ; Achat, vente, importation, exportation et négoce de toutes sortes de viandes fraîches, réfrigérées ou congelées.
Associé: Mr ELMEHDI EZZITOUNI: 500 PARTS et Mr MOHAMED AYOUB SAATI: 500 PARTS.
Siège social: 96, Bd D'ANFA ETAGE N°01 APPARTEMENT N°11 RESIDENCE LE PRINTEMPS D'ANFA CASABLANCA.
Capital social: 100.000,00 Dirhams.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à dater du jour de son immatriculation au R.C.
Année sociale: du 1er janvier au 31 décembre ;
Gérance: Mr ELMEHDI EZZITOUNI et Mr MOHAMED AYOUB SAATI.
Le dépôt légal a été effectué auprès de tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1045964 le 12/10/2026.
POUR EXTRAIT
ET MENTION

HOUD TEXTILE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5EME ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA
RC : 751963
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 08/10/2026, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: HOUD TEXTILE SARL AU
Objet principal: 1)MARCHAND EN DÉTAIL DE TISSUS
2)Négociant.
Capital social: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit :
-1000 parts au profit de Mr. ZBAIRI OMAR
Siège Social: 174 BOULEVARD MOHAMED ZERKTOUNI 5EME ETAGE BUREAU 12 CASABLANCA.
Gérance: la société sera gérée par **Mr. ZBAIRI OMAR**
Durée: 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12/10/2026 sous le numéro 1045965 et inscrit au **RC N° 751963.**

NIWS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : 1 050.000.00DH
SIEGE SOCIAL : BD. CHEFCHAOUNI LOTISSEMENT SAADI LOT 15 Q.I AIN SEBAA CASABLANCA
RC : 533813
MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant au PV de l'AGE du **24/09/2026** la Sté ****NIWS** S.A.R.L** sis à, BD. CHEFCHAOUNI LOTISSEMENT SAADI LOT 15 Q.I AIN SEBAA CASABLANCA. Il a été décidé ce qui suit:
--Nomination **M.KARAGOZ RAMAZAN** en tant que nouveau cogérant de la société;
-Confirmation **M.MURAT INAN & M. KARAGOZ RAMAZAN** en tant que cogérants;
-La mise à jour des statuts.
-Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **12/10/2026** sous le numéro 1045653 et inscrit au **RC N°533813.**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P à Casablanca en date du **14 Septembre 2026,** il a été dressé les Statuts d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: "CHARAF-LIVING" SARL
OBJET : PROMOTEUR IMMOBILIER
SIEGE SOCIAL : 26 AV. MERS SULTAN 1er ETG N°3 - Casablanca
CAPITAL : Le capital social : **100.000,00 dhs**
***Monsieur AMRANI YASSER 600 Parts**
***Monsieur AMRANI JILALI 400 Parts**
DUREE : 99 ans
GERANCE: AMRANI YASSER, CIN N°BK230799.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca sous

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P à Casablanca en date du **08 Septembre 2026,** il a été dressé les Statuts d'une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: "Ste STAR INTERTRONIC" SARLAU
OBJET : ELECTRICITÉ (MARCHAND EN DÉTAIL D'APPAREILS D').
SIEGE SOCIAL : 1 LOTISSEMENT PHILIPPE 2 ETAGE RD RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca.
CAPITAL : Le capital social : **500.000,00 dhs**
***Monsieur ATIK ABDELHADI 5000 Parts**
DUREE : 99 ans
GERANCE: ATIK ABDELHADI, CIN N°B619612.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca sous

CERAM SANITAIRE SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un A.S.S.P daté du **29/09/2026** à CASABLANCA, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : CERAM SANITAIRE
OBJET SOCIAL : SANITAIRE (MARCHAND D'APPAREILS) EN GROS.
SIEGE SOCIAL: RESIDENC PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI, CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL: 10 000,00 DHS, divisé en 100 Parts.
DUREE : est fixée à 99 ans,
GERANCE: M. Yahia A H ALDABAIBE, M. Abdallah HIKMAT OMAR FARA, M. Mohamed SALEM LAKHEL, M. Mohamed BOYKOUBAAN, M. Younes ALKAHWAJI
DEPOT LEGAL : A été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le **13/10/2026,** Sous le **N° 1045711,** immatriculée sous le **N° 751765.**

MULTI EXPERTISE -S.A.R.L. A.U. -
MOHAMED V OFFICES CENTER, BD MOHAMED V, 4EME ETAGE, BUREAU N° 401 - CASABLANCA
TEL : 0522 30 34 57 - FAX : 0522 30 34 57
EIGHT MARKETING AND EVENTS S.A.R.L. A.U.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI, ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA
RC CASABLANCA N° 561 983 - ICE N° 003182716000035 - IF N° 53242230
CESSION DE PARTS SOCIALES, DEMISSION DU GERANT UNIQUE ET NOMINATION DU GERANT UNIQUE

I-Aux termes de sa décision extraordinaire en date du **15 Juillet 2026,** l'associé unique de la société **"EIGHT MARKETING AND EVENTS -SARL AU-", a :**
-Ratifié la cession de 1 000 parts sociales de 100 Dhs de valeur nominale chacune de **Mr Abdelkhalek BELRHAZI** à La société **EIGHT CAPITAL S.A.R.L. A.U.;**
-Pris acte et accepté la démission de **Mr Abdelkhalek BELRHAZI** de ces fonctions de gérant unique ;
-Nommé de **Mr Omar BELRHAZI** en qualité de Gérant Unique pour une durée indéterminée ;
-Modifié les articles 6 (Apports), 7 (Capital Social) et 42 (Désignation du Gérant) des statuts ;
-Mis à jour les statuts de la société.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le **09 Octobre 2026** sous le **n° 1045294.**
POUR EXTRAIT
ET MENTION
LA GERANCE

« SOFIACAMI »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA
ICE : 004020109000057

Aux termes des statuts en date du **05/10/2026,** il a été décidé la création d'une société :
Dénomination : «SOFIACAMI» SARL.
OBJET SOCIAL : L'acquisition. L'achat, la prise à bail, la détention, immeubles et biens immobiliers
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.
ASSOCIES : - La jeune SOFIA JANAH IDRISSI, 500 part sociale
- La jeune CAMELIA JANAH IDRISSI, 500 part sociale
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
DUREE : 99 ans
GERANCE : Madame **WAFAA JANAH IDRISSI,** est nommée en qualité de Gérante unique de la société pour une durée indéterminée.
DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **09/10/2026** sous le N° **1045462, RC : 751595.**

« BLEND WORIYS MINING »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA
ICE : 004045363000012

Aux termes des statuts en date du **25/09/2026,** il a été décidé la création d'une société :
Dénomination: «BLEND WORIYS MINING» SARL.
OBJET SOCIAL : Exploitation de carrières, Exploitation minière, Recherche et études minières.
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.
ASSOCIES : - M. Abdelziz ET-TAQY, 334 part sociale
- M. Zouhair NASRI, 333 part sociale
- M. Omar OUTMANI, 333 part sociale
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
DUREE : 99 ans
GERANCE : Messieurs **Abdelaziz ET-TAQY, Zouhair NASRI** et **Omar OUTMANI,** sont nommés en qualité des gérants de la société pour une durée indéterminée.
DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **09/10/2026** sous le **N° 1044890, RC : 750873.**

SOCIETE MASTERY BOND FACADE

En date du 08/10/2026 il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Dénomination sociale : MASTERY BOND FACADE.
2-Forme juridique: Société à responsabilité limitée.
3-Siège social: 6 Rue Van Zeeland Etage 3 N° 6 Quartier Des Hôpitaux Casablanca.
4-Objet: Travaux de menuiserie en aluminium.
5-Capital social: le capital social de la société est fixé à 100 000 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune détenues par :
-Mr MAJTI KHALID 334 parts sociales.
-Mr ELKHAYATI ELMEHDI 333 parts sociales.
-Mr MENZAR MOHAMED 333 parts sociales.
6-Gérance: la société sera gérée statutairement par **Mr MAJTI KHALID** pour une durée illimitée.
Le dépôt des pièces juridiques a été effectué via la plateforme Direct Entreprise le 12-10-2026 sous numéro dépôt légal 1045899 et sous numéro du registre de commerce Casablanca 751919.

SOCIETE BSX TRAVAUX

En date du 08/10/2026 il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
6-Dénomination sociale : BSX TRAVAUX.
7-Forme juridique: Société à responsabilité limitée d'associé unique.
8-Siège social: 6 Rue Van Zeeland Etage 3 N° 6 Quartier Des Hôpitaux Casablanca.
9-Objet: Travaux divers
10-Capital social: le capital social de la société est fixé à 100 000 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune détenues par :
-Mr AARSA BOUABID 1000 parts sociales.
6-Gérance: la société sera gérée statutairement par **Mr AARSA BOUABID** pour une durée illimitée.
Le dépôt des pièces juridiques a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13-10-2026 sous numéro dépôt légal 1045852 et sous numéro du registre de commerce Casablanca 751777.

SOCIETE TRIANGLE TSF
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 201, RUE MUSTAPHA EL MÂANI, 1ER ETAGE, BUREAU N°06, QUARTIER MERS SULTAN, CASABLANCA.
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé le 07 Octobre 2026, il est établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé Unique, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: "SOCIETE TRIANGLE TSF"
Société à Responsabilité Limitée à associé unique.
Objet principal: La société a pour objet d'effectuer directement ou indirectement tant au Maroc qu'à l'étranger:
1. Travaux divers ou construction ;
2.Travaux d'agencement et aménagement ;
3.Négoce sous toutes ses formes ;
4.Sous Traitance industriels ;
APPORTS - CAPITAL - PARTS SOCIALES :
Le capital social est fixé à la somme de Cent mille (100.000,00) Dhs qui a été versée dans la caisse de la société et divisé en mille (1000) parts de cent (100) Dhs chacune, libérées totalement du capital et attribuées à l'associé unique comme suit :
Monsieur Zouhair TAMDY 1000 Parts
L'associé unique fait l'apport en numéraire suivant :
Monsieur Zouhair TAMDY 100.000,00 Dirhams
Siège Social : 201, Rue Mustapha El Mâani, 1er Etage, Bureau n°06, Quartier Mers Sultan, Casablanca.
Gérance: la société sera gérée par **Monsieur Zouhair TAMDY.**
Durée: L'exercice social commence LE PREMIER JANVIER ET SE TERMINE LE 31 DECEMBRE de chaque année.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 14 Octobre 2026 sous le numéro du Registre de commerce 75205.

AVIS DE CONSTITUTION

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05.10.2026 à Casablanca, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : ANATIRO SUPPLY
FORME JURIDIQUE : Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique
OBJET: La société a pour objet:
-Négoce de tous articles et produits en détail et en gros,
-Importation et exportation de produits divers, matériels et biens de consommation.
-Achat et importation de produits alimentaires, industriels, électroniques, ou tout autre produit.
-Vente et exportation de biens et produits fabriqués ou commercialisés au Maroc vers l'étranger.
-Activités de négoces, achat, vente, stockage et distribution de produits importés et exportés ;
DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce
SIEGE SOCIAL : 45 rue Abdelkader Mouftakar 2eme étage appartement 4 Casablanca.
CAPITAL : Le capital social est fixé à la somme de dix 10.000 Dhs. Il est divisé en 100 parts de 100 Dhs chacune, numérotées de 1 à 100, attribuées en totalité à **M. TOLGA DURDU**
GERANCE: Est nommé gérant de la société sans limitation de durée : **M. TOLGA DURDU,** Associé Unique.
IMMATRICULATION: au registre du commerce de Casablanca.
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca.
La société a été immatriculée au registre du commerce au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13/10/2026 sous le numéro **751753.**
POUR AVIS,
LE REPRESENTANT LÉGAL

Tél.:
0522.83.83.96

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI

Avec une variété de service supplémentaire :

*** Domiciliation Juridique * Centre d'affaire**

*** Conseil Juridique, fiscal et comptable**

*** Tenue de comptabilité**

*** Diagnostic des entreprises * Audit**

Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 - Casablanca -
Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

JURIGEST

*** Assistance et Gestion Comptable**
*** Assistance et Gestion en fiscalité**
*** Tous Travaux Juridiques et Comptables**
*** Tous Travaux Audit**
*** Tous travaux d'Organisation**

119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca
Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66

F I D U N A R A s . a . r . l

*** Constitution de Société**
*** Tenue de Comptabilité**
*** Déclarations Fiscales et Sociales**
*** Rédaction d'actes**

30, Rue 155 - Hay Moulay Abdellah - Aîn Chok - CASABLANCA
Tél.: (022) 50-05-14

INFORMATIONS

LE JOURNAL
DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle et découvrez l'actualité légale et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

